

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 8 décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : MC SAUSSAC, JY MEYER (proc de E ROCHE), M ALLAMEL M BOUSCHON (proc de K ESSAYAR), S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), J SOUBEYRAND (proc de I NGUYEN), M THINON, JM DEYES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER (proc de C WIOT), J BOYER, F CHASSON (proc de M CEYSSON), A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIEILHE (proc de B TEYSSIER) et M TAUPENAS.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 33

Procurations : 8

Votants : 41

Absents : 11

Date de convocation : 2/12/2022

**Secrétaire de séance** : J SOUBEYRAND

**Absents** : JP LARDY, R KAPPEL, MF TASTEVIN P MAISONNEUVE, P DUPONT, D BERAL, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, A CHARROUD, G DOZ et A LAURENT

**En présence des suppléants non votants** :

**Objet** : Aides à l'investissement des communes - Vesseaux - Aménagement des espaces publics du centre bourg.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie de Vesseaux relatif à l'aménagement des espaces publics du centre bourg ;  
Vu l'avis favorable du bureau de la CCBA en date du 15 novembre 2022 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne la valorisation des qualités patrimoniales, urbaines et paysagères du centre bourg.

Le montant du financement sollicité auprès de la CCBA est de 142 870 € soit 12,05 % du montant HT du projet estimé à 1 185 709 €, le reste étant financé par l'Etat, la Région, le Département et à hauteur de 24,10% par la commune.

Ces 142 870 € seront à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Vesseaux de 186 935 € dont le solde disponible avant ce dossier est de 186 935 € (le solde sur l'enveloppe de la commune s'établit ensuite à 44 065 €).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

- Attribuer un fonds de concours de 142 870 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2021-2023 à la mairie de Vesseaux pour financer l'aménagement des espaces publics du centre bourg ;
- Dire que ce montant sera imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2123 » de 3 561 885 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Vesseaux, initialement de 186 935 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 9 décembre 2022  
Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20221208-DEL08122022-03-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2022  
Date de réception préfecture : 13/12/2022